





PROTEZIONE  
SOCIALE



# I- Analyse situationnelle

Pour apporter des solutions de croissance durable et de protection sociale aux populations du Bénin, le Gouvernement a enclenché la mise en œuvre de l'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH), et des mesures spécifiques de protection des couches vulnérables et d'autonomisation économique des femmes ainsi que de promotion du genre.

Ces interventions ont produit les résultats significatifs ci-après.

## DANS LE DOMAINE DE L'ASSURANCE POUR LE RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN (ARCH)

- › 541 748 ménages pauvres (extrêmes et non extrêmes) identifiés dans les communautés et 1 082 013 personnes (83,5% de la cible) identifiées et enrôlées au RAVIP ;
- › 07 communes pilotes (Abomey-Calavi, Sô-Ava, Dassa-Zoumè, Glazoué, Djougou, Copargo et Ouaké) ont été pris en charge gratuitement dans le cadre de la phase pilote du ARCH ;
- › 271 000 cartes biométriques éditées au profit des pauvres extrêmes ;
- › 21 communes bénéficient de la généralisation de l'assurance maladie ;
- › 08 communes bénéficient de la phase pilote du volet formation ;
- › 416 organisations professionnelles d'artisans répertoriées dans le cadre de la cartographie des organisations professionnelles ;
- › 29 centres de métiers , 53 experts métiers ainsi que 108 formateurs répertoriés ;
- › 60 artisans formés en électricité photovoltaïque et 116 en menuiserie aluminium.

## DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DE COUCHES VULNÉRABLES ET DE L'AUTONOMISATION SOCIOÉCONOMIQUE DES FEMMES

- › 35 451 orphelins et enfants de haute vulnérabilité ont bénéficié d'un accompagnement scolaire, nutritionnel et de la formation professionnelle ;
- › 54 associations de personnes vivant avec le VIH ont bénéficié de kits nutritionnels, de renforcements de capacités sur la vie associative et la gestion micro entrepreneuriale ;
- › 29 communautés sinistrées ont bénéficié d'appuis divers en vivres et non-vivres suite aux cas d'incendies, d'inondations, de tornades, de noyades et d'intoxications alimentaires ;
- › 1 215 personnes handicapées démunies ont bénéficié d'appuis matériels et financiers pour la réalisation d'activités génératrices de revenus, de formations professionnelles et de kits de première installation, ainsi que d'aides techniques ;
- › 104 personnes handicapées ont bénéficié de la prise en charge des frais d'intervention chirurgicale et/ou d'appareillage ;
- › 10 espaces de réadaptation à base communautaire créés et 2 centres de formation et de promotion des personnes handicapées réhabilités
- › Construction de blocs administratifs, de clôture et réhabilitation des centres de promotion sociale (Malanville, Avrankou, Misséréte, Sainte-Cécile etc...) ;
- › 472 groupements de femmes toutes catégories confondues soit 7 025 femmes ont bénéficié d'appuis en équipement de transformation de noix de karité, de riz, d'arachide, de manioc et de maïs sur toute l'étendue du territoire national ;
- › 8 791 victimes de violences basées sur le genre ont bénéficié d'appuis sanitaire, financier et en activités génératrices de revenus.



## DANS LE DOMAINE DU MICROCRÉDIT

- › Mise en place d'une plateforme pour digitaliser l'octroi et le remboursement de crédits (microcrédit ALAFIA) ;
- › Renouvellement et assainissement de la liste des systèmes financiers décentralisés partenaires du Fonds National de Microfinance ;
- › Décaissement des microcrédits de 30 000 à 50 000 francs FCFA à 66 469 bénéficiaires par le biais de leurs comptes mobiles money ;
- › Mise à disposition des systèmes financiers décentralisés des ressources adaptées pour le financement des cibles dans le commerce et les activités génératrices de revenu en milieu rural ;
- › 45 742 bénéficiaires dans les secteurs commerce et agriculture.

## AU TITRE DES RÉFORMES D'ORDRE STRUCTUREL ET ORGANISATIONNEL

- › Le vote et la promulgation de la loi n°2017-06 du 13 avril 2017 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées en République du Bénin ;
- › La modernisation du Système Intégré de Données sur la Famille, la Femme et l'Enfant ;
- › La réorganisation de la protection de remplacement à travers les Centres d'Accueil et de Protection de l'Enfant ;
- › La ré-institutionnalisation de l'adoption nationale et internationale par la prise en compte de la subsidiarité ;
- › La création et l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de Protection Sociale (ANPS) ;
- › La réorganisation du sous-secteur de la microfinance, la digitalisation et l'implémentation du micro crédit aux couches démunies par le canal des opérateurs de téléphonie mobile (notamment Moov et MTN).

Cependant, l'ampleur des réalisations reste peu perceptible, au vu de la taille des besoins et des chantiers sociaux. En ce sens, l'un des principaux défis a concerné le ciblage et l'identification des bénéficiaires. L'absence de données de référence et l'inadéquation des structures de gestion ont été autant de facteurs dont la prise en compte a freiné la dynamique de réponse aux besoins des populations.

De plus et en raison de la multitude des attentes exprimées par les populations, les études en vue du choix des stratégies d'intervention, de même que la nécessité de les arrimer avec les orientations stratégiques sous-sectorielles pour impacter le plus grand nombre ont été chronophages et énergivores.

A toutes ces contraintes, il est utile d'ajouter le défi de la mobilisation des ressources et financements, dans un contexte international et national marqué par la recrudescence des chantiers sociaux et le durcissement des conditions d'accès aux financements.

Aujourd'hui plus que jamais, alors que le pays commence à enregistrer les premiers résultats des réformes mises en œuvre depuis cinq (5) ans pour accélérer le développement socioéconomique, il est indispensable de renforcer les mesures de protection sociale, pour atténuer les vulnérabilités et réduire les inégalités sociales.

Le secteur doit également trouver une solution pour la prise en charge holistique et intégrée des personnes vulnérables et à besoins spécifiques, afin que la marche vers le progrès entamée par notre pays ne laisse aucune couche de la population en marge. Par ailleurs, il faudra poursuivre les actions de déploiement de l'ARCH et de modernisation du secteur de la microfinance.

Les actions prioritaires ont été définies en référence aux politiques nationales et aux stratégies sectorielles, et il est envisagé sur le quinquennat 2021-2026, une grande mobilisation des ressources afin d'amener au moins 50% des béninois classés dans la proportion des 38,5% (2019) de pauvres et d'extrêmes pauvres à émerger et à devenir économiquement et socialement parties prenantes du processus de développement national.



Pour y arriver, les actions suivantes ont été retenues :

### Action 1

La poursuite et le renforcement de l'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)

### Action 2

Le développement et l'innovation des services sociaux

### Action 3

La promotion de l'éducation financière et l'octroi aux bénéficiaires de montants de plus en plus élevés par les canaux digitaux en place

### Action 4

La modernisation des espaces publics de protection sociale

De plus, la coordination des actions de protection sociale, l'harmonisation et la systématisation des standards opérationnels, l'accès aux services et la lutte contre les pesanteurs socioculturelles, sans oublier l'intensification de la modernisation et de la professionnalisation de l'in-

dustrie de la microfinance sont abordés comme des leviers transversaux pour l'atteinte des objectifs.

Les actions supra-citées se déclineront à travers plusieurs projets et réformes sur la période 2021-2026.



## II- Principale réforme

La principale réforme planifiée au titre du PAG 2021-2026 pour le secteur de la protection sociale est :



Le repositionnement institutionnel de l'ANPS au centre de l'action sociale de proximité de l'Etat



### III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Pour la période 2021-2026, le programme d'actions concerne 3 projets en cours (PAG 2016-2021) et 3 nouveaux projets pour un coût total de 339 milliards FCFA et dont un montant de 138 milliards FCFA (41%) est déjà mobilisé et disponible.

Ces ressources permettront de financer sur le quinquennat 2021-2026, des investissements à hauteur d'environ 240 milliards FCFA en matière

de protection sociale et 99 milliards FCFA pour la microfinance, grâce à l'appui continu des partenaires, notamment Banque Mondiale, UNICEF, UNFPA, Coopération Canadienne, Ambassade des Pays-Bas et à l'accompagnement significatif des parties prenantes du secteur.

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2021	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets	3	-	101	6	24	20	18	17	16
Projets en cours (PAG 2016-2021 à poursuivre)	3	2	238	6	33	48	50	54	47
<b>Total</b>	6	2	339	12	57	68	68	71	63



## IV- Projets

- ▶ Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)
- ▶ Promotion du Genre et de l'Autonomisation des Femmes
- ▶ Modernisation des Espaces Publics de Protection Sociale et de Promotion du Genre
- ▶ Appui à l'intégration socio-économique des personnes vulnérables
- ▶ Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD)
- ▶ Renforcement du microcrédit mobile



**Améliorer  
les conditions  
socio-économiques  
des personnes  
vulnérables**





# Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Proposer un mécanisme de pension retraite aux agriculteurs, commerçants, transporteurs, artisans et artistes du secteur informel
- › Offrir aux acteurs du secteur informel des formations opérationnelles
- › Faciliter l'accès au crédit aux acteurs économiquement faibles du secteur informel
- › Améliorer l'accès aux services de santé pour tous

### Résultats attendus

- › Accès au système de santé à moindre coût aux populations pauvres (4,3 millions de Béninois)
- › Disponibilité et accessibilité financière des médicaments génériques/essentiels garanties pour tous les assurés
- › Amélioration du niveau de compétence d'environ 1,8 millions de Béninois acteurs des secteurs informels par des formations professionnelles continues
- › Accès au crédit pour environ 1,8 million de Béninois acteurs des secteurs informels
- › Environ 2 millions de Béninois acteurs des secteurs informels ont souscrit à une pension de retraite

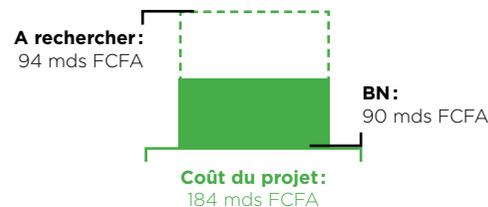
### Zones d'intervention et/ou d'impact

77 communes du Bénin

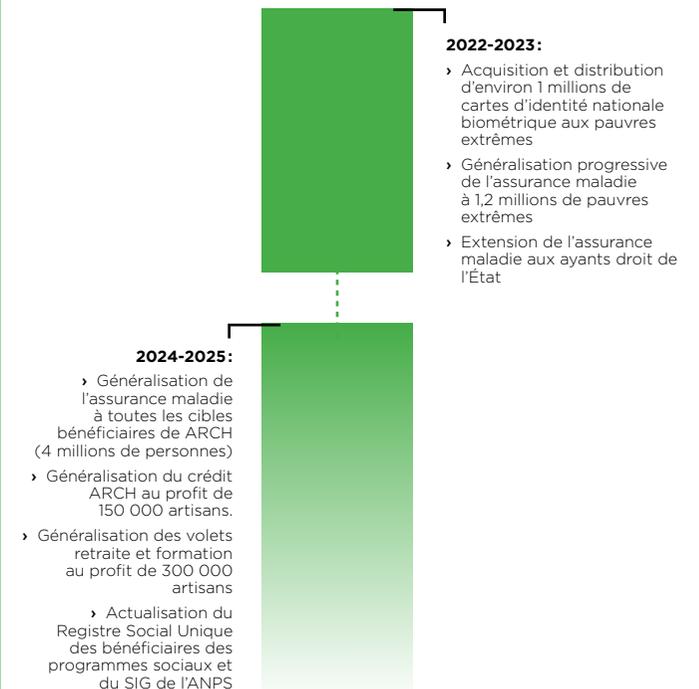
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
- › Exécution : ANPS (FASN)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

#### Volet assurance maladie

- › Identification du panier de soins de base et de la liste des médicaments
- › Formation des prestataires de soins et dispensateurs de médicaments
- › Lancement de la phase pilote de l'assurance maladie dans 7 communes pour 105 000 bénéficiaires
- › Identification des bénéficiaires dans quatorze (14) communes complémentaires en vue de l'extension de l'assurance maladie
- › Signature de convention de partenariat avec l'ANIP pour l'établissement des cartes au profit des nouvelles cibles identifiées, soit environ 1 million de bénéficiaires
- › Lancement de la phase de généralisation de l'assurance maladie

#### Volet formation

- › Préparation de la note conceptuelle de la phase pilote
- › Mise en place d'un comité interministériel sur le volet ARCH-Formation

#### Volet crédit

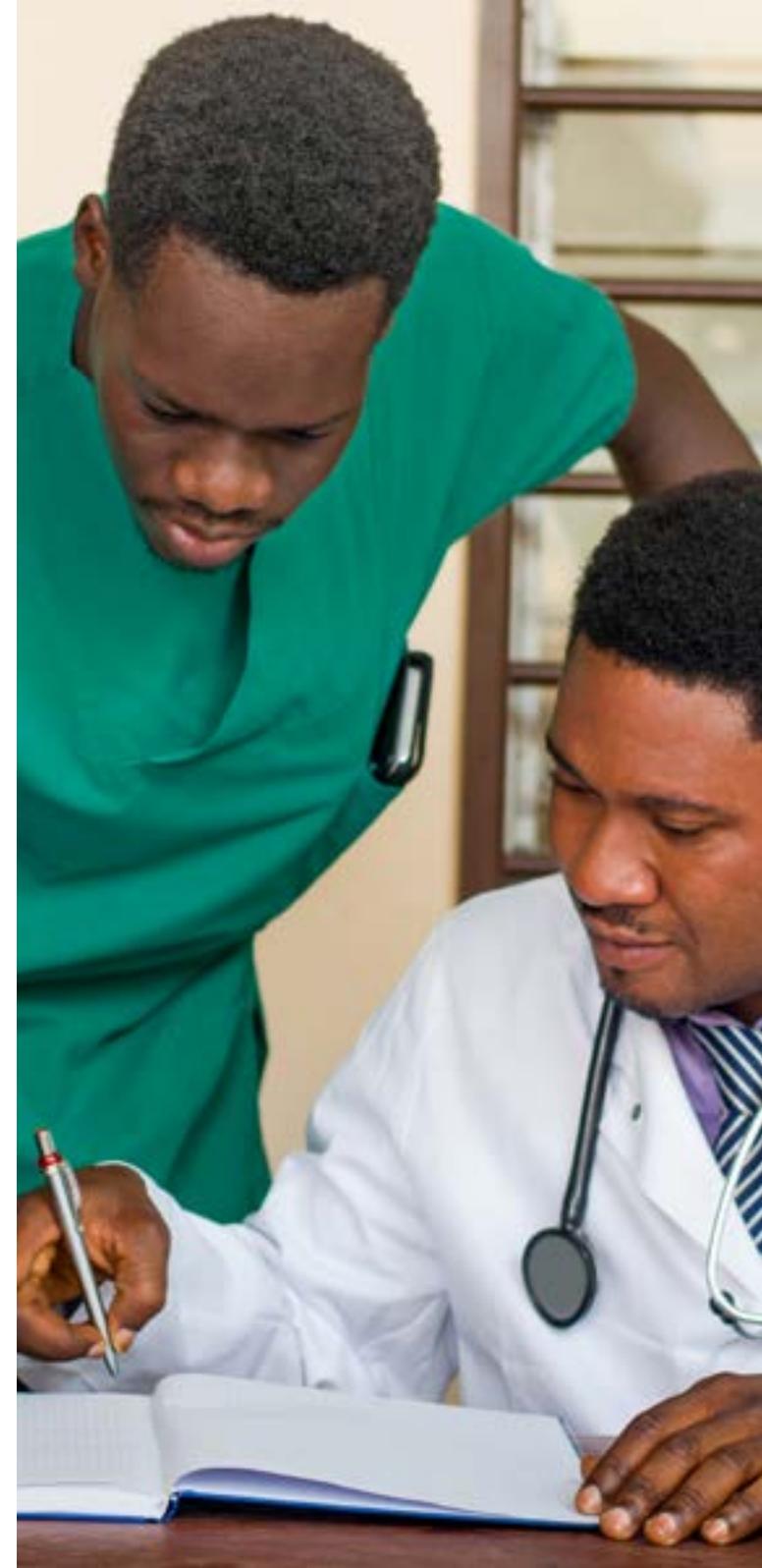
- › Expérimentation par le FNM de la phase pilote du crédit digital aux commerçants
- › Préparation de l'extension à d'autres catégories de bénéficiaires

#### Volet retraite

Finalisation du document d'opérationnalisation

### Perspectives 2021-2026

- › Généralisation progressive du volet assurance maladie
- › Lancement de la phase pilote du volet formation
- › Lancement de la phase de généralisation du volet formation
- › Généralisation du volet crédit (offre de produits spécifiques aux différentes cibles de ARCH)
- › Lancement de la phase pilote du volet retraite
- › Lancement de la phase de généralisation du volet retraite





# Promotion du genre et de l'autonomisation des femmes

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Renforcer les appuis de l'État aux victimes de violence basée sur le genre (VBG)

### Résultat attendu

Les capacités des structures de prise en charge des victimes de VBG sont renforcées

### Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

### Cadre institutionnel

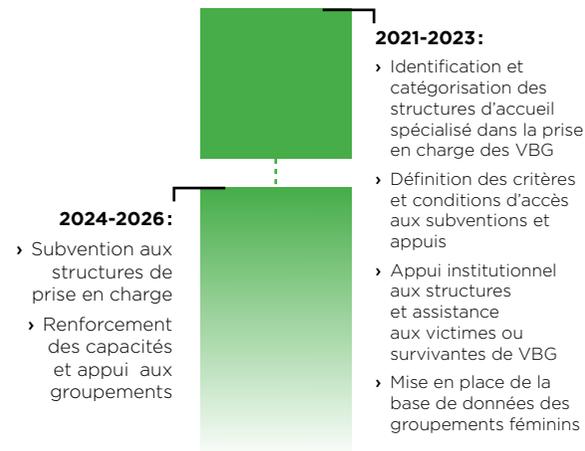
- › Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)
- › Exécution : Direction Générale des Affaires Sociales

### Coût/financement

A rechercher:  
1 md FCFA

Coût du projet:  
1 md FCFA

### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Renforcement des capacités des CPS, CIPEC et SE et leurs capacités d'accueil élargies
- › Création des centres d'accueil et de transit au profit des victimes et survivantes de violence basée sur le genre (VBG)
- › Prise en charge de qualité des victimes et survivantes de VBG
- › Renforcement des capacités des membres des Groupements sur la gestion, la transformation des produits, le stockage et la recherche de financements
- › Poursuite des appuis ciblés en relation avec les activités génératrices des Groupements
- › Mise en place d'une base de données sur les Groupements





# Modernisation des espaces publics de protection sociale et de promotion du genre

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Construire ou réhabiliter les infrastructures de protection sociale et du genre
- › Doter les infrastructures de protection sociale et du genre de matériels et d'équipements nécessaires à leur fonctionnement

### Résultats attendus

- › Le MASM dispose de structures aux normes et pouvant accueillir du public
- › Les structures du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance disposent de matériels et d'équipements nécessaires pour leur fonctionnement

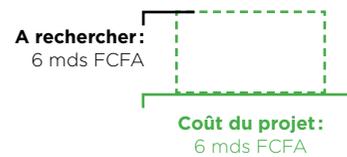
### Zones d'intervention et/ou d'impact

77 Communes du Bénin

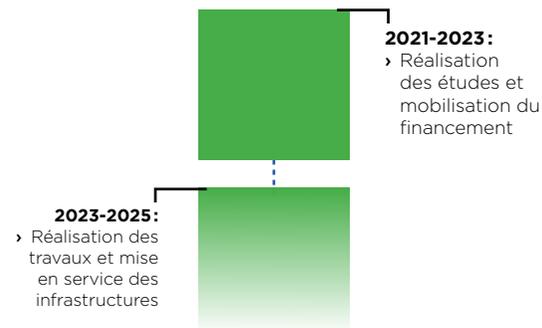
### Cadre institutionnel

Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principale activité

Poursuite de l'exécution du programme de mise à niveau des infrastructures d'action sociale (Bloc administratif, Centre de promotion sociale etc.)

### Perspectives 2021-2026

- › Construction de 22 blocs administratifs et construction de clôture de 41 CPS (10 blocs déjà lancés en 2021)
- › Construction et équipement de 25 nouveaux CPS
- › Construction de 6 CAPE et 4 CIEPA dans six (06) départements
- › Construction de paillotes dans 39 centres de promotion sociale
- › Construction de résidence du C/CPS dans 56 CPS
- › Réfections diverses (blocs administratifs, paillotes, clôtures et autres)





# Appui à l'intégration socio-économique des personnes vulnérables

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques des personnes vulnérables (enfants, personnes handicapées, personnes de 3<sup>ème</sup> âge, sinistrés, etc.)

### Résultats attendus

- › 100 Centres d'Accueil et de Protection de l'enfant aux normes subventionnées et suivies
- › 200 familles hôtes et/ou d'accueil identifiées, renforcées et appuyées
- › 5 000 enfants en situation difficile recensés, accueillis, accompagnés et reinsérés
- › 80% des établissements scolaires et de formation professionnelle ont intégré les classes socio-éducatives
- › 73 nouveaux districts de Réadaptation à Base Communautaire (RBC) créés
- › 10 000 personnes victimes de sinistres communautaires prises en compte
- › 250 000 ménages pauvres extrêmes appuyés par les filets sociaux

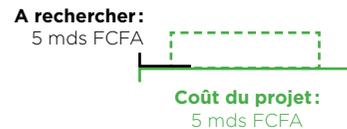
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

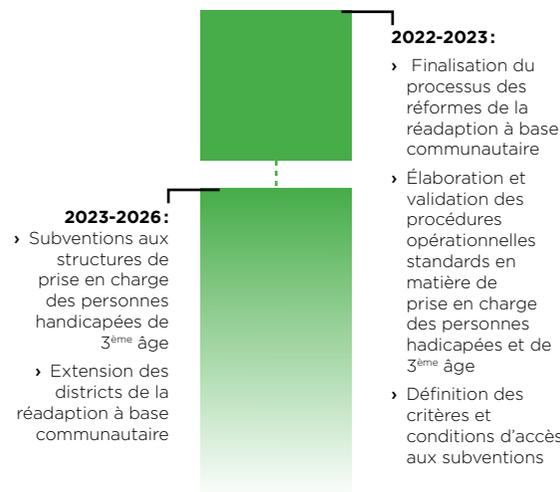
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)
- › Exécution : DGAS

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

#### Composante A : Enfants adolescents et familles

- › Appui institutionnel et financier aux centres d'accueil et de protection de l'enfant reconnus par l'Etat
- › Mise en oeuvre de l'approche familles hôtes/ familles d'accueil (Prise des decrets d'application du code de l'emploi)
- › Mise en oeuvre des classes socio-éducatives

#### Composante B : Personnes handicapées et de 3<sup>ème</sup> âge

- › Création des nouveaux districts RBC et renforcement des capacités des acteurs
- › Organisation des consultations et interventions chirurgicales au profit d'enfants handicapés
- › Renforcement des capacités de prise en charge des personnes de 3<sup>ème</sup> âge dans les structures spécialisées
- › Offre de service et prestation de qualité aux cibles spécifiques (albinos, malades mentaux, etc.)

#### Composante C : Situations d'urgence communautaire

- › Appui psycho-social et matériel aux victimes de sinistres
- › Appui aux parents de naissance multiple
- › Campagne d'information dans les zones frontalières sur l'extrémisme





# Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Soutenir l'accès universel aux informations et services de santé sexuelle et reproductive
- › Assurer la couverture nationale des services en renforçant les capacités nationales pour mettre à disposition des produits et des personnels qualifiés
- › Assurer un engagement politique et les capacités d'élaboration des politiques et investissements liés au dividende démographique sur la base d'une culture de démonstration et partage des résultats

### Résultats attendus

- › Les meilleures pratiques liées à l'autonomisation des femmes, l'éducation des filles, le renforcement des capacités en santé de la reproduction sont exploitées et mises en oeuvre
- › Le maintien des filles à l'école grâce au renforcement de leurs compétences en santé reproductive est assuré
- › La disponibilité des produits SRMNIN de qualité et des ressources humaines qualifiées en santé est accrue
- › Le système de collecte et de gestion informatisée des données (SIG) est fonctionnel
- › L'engagement politique et les capacités d'élaboration des politiques liées au dividende démographique sont accrus
- › L'observatoire sur le dividende démographique est mis en place et est opérationnel

### Zones d'intervention et/ou d'impact

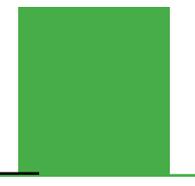
77 Communes du Bénin

### Cadre institutionnel

- › Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)
- › Exécution : UGP-SWEDD

### Coût/financement

**Banque Mondiale:**  
44 mds FCFA



**Coût du projet:**  
44 mds FCFA

### Calendrier de mise en œuvre



#### 2022-2024:

- › Mise en place et fonctionnement des espaces sûrs
- › Formation alternative à destination des jeunes filles non scolarisées et déscolarisées
- › Distribution des kits scolaires aux jeunes filles scolarisées
- › Transferts monétaires conditionnels aux jeunes filles scolarisées

## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

#### Composante 1

- › Lancement de l'étude de base sur les bénéficiaires cibles du projet
- › Distribution de 23 000 kits scolaires aux filles pauvres sur toute l'étendue du territoire
- › Relecture des textes de lois protégeant les filles et les femmes au Bénin
- › Finalisation et mise en forme des textes de lois en vue de leur légifération
- › Cartographie et ciblage des leaders religieux au Bénin

#### Composante 2

- › Lancement du processus de recrutement de 77 logisticiens au profit de la SoBAPS
- › Acquisition de deux (02) bus de 70 places au profit de l'INMeS et l'IFSIO

### Perspectives 2021-2026

#### Composante 1

- › Campagne médiatique nationale et régionale de communication pour un changement social et de comportement (CCSC)
- › Développement de la cartographie des acteurs pour un CCSC dans le domaine de l'autonomisation des femmes et des filles
- › Enquête quantitative et qualitative sur les connaissances des femmes, des filles, des hommes et des garçons recrutés dans les ES et CDM/CDFM avec l'appui des services déconcentrés des Ministères
- › Renforcement des compétences de vie des adolescentes et des jeunes filles non scolarisées/déscolarisées en matière de santé sexuelle et reproductive

- › Contribution à l'autonomisation économique des filles non scolarisées, déscolarisées et des filles sans emploi
- › Amélioration du taux de rétention des filles à l'école en vue de la réduction des mariages précoces

#### Composante 2

- › Renforcement du système d'assurance qualité de l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique
- › Renforcement de la disponibilité des médicaments sur l'ensemble du territoire
- › Sensibilisation sur les exigences réglementaires relatives aux médicaments y compris les produits SRMNIN
- › Renforcement des capacités du personnel de la ABRP aux différentes fonctions réglementaires
- › Appui à l'ANCQ pour la pré-qualification OMS (GPCL) pour renforcer le processus d'enregistrement des produits de santé par l'ABRP et la disponibilité des produits de santé de qualité au dernier km
- › Renforcement des capacités du personnel de l'ANCQ sur les bonnes pratiques de contrôle au laboratoire (GPCL) pour la sécurité des produits de la santé de reproduction
- › Élaboration d'un plan national de gestion des risques pharmaceutiques
- › Augmentation de l'effectif des sages-femmes en mettant un accent particulier sur la sélection des filles en provenance de zones défavorisées
- › Mise aux normes des écoles de formation





# Renforcement du microcrédit mobile

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Intensifier l'offre de Microfinance par le canal digital afin de faciliter l'accès aux services financiers à une plus grande proportion de la population à faible revenu et les femmes en particulier avec l'octroi des crédits de 30 000 à 100 000 FCFA
- › Faciliter l'accès des jeunes et des femmes entrepreneurs au financement

### Résultats attendus

- › Une plus grande proportion de la population à faible revenu et les femmes ont accès au Microcrédit Alafia en particulier avec l'octroi des crédits de 30 000 à 100 000 FCFA
- › Les jeunes et les femmes entrepreneurs ont un accès plus aisé au financement

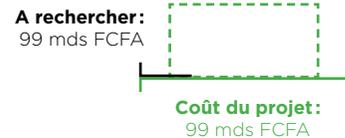
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

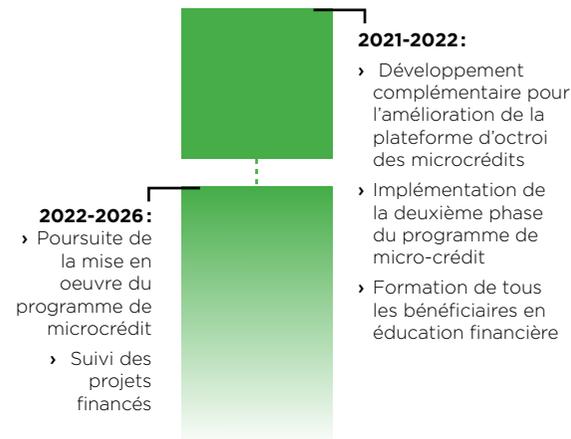
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)
- › Exécution : Fonds National de Microfinance (FNM)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

#### Composante A : Éducation financière

- › Élaboration du guide d'éducation financière du MASM
- › Réalisation de l'étude sur les pratiques des droits et devoirs des consommateurs des services financiers
- › Conception des modules d'éducation financière
- › Formation de la population sur leurs droits et devoirs dans l'utilisation des services financiers par les CPS
- › Renforcement des capacités des consommateurs actuels et potentiels de services financiers
- › Assistance aux consommateurs des Services Financiers Décentralisés

#### Composante B : Consolidation de microcrédit ALAFIA

- › Développement de l'interface de décaissement des crédits de 30 000 FCFA à 100 000 FCFA
- › Décaissement de 70 milliards de crédit pour toucher près d'un million de bénéficiaires dont 95% de femmes sur les cinq ans
- › Formation de tous les bénéficiaires en éducation financière dans l'utilisation des services financiers digitaux

#### Composante C : Facilitation de l'accès des jeunes et des femmes aux crédits

- › Étude de faisabilité
- › Mise en place d'un fonds de facilitation de 10 milliards
- › Mise en place d'une ligne de refinancement de 20 milliards
- › Suivi des projets financés pour le développement de leur activité



Vendeuse au marché recevant son microcrédit mobile Alafia